

**Zeitschrift:** Obstetrica : das Hebammenfachmagazin = la revue spécialisée des sages-femmes  
**Herausgeber:** Schweizerischer Hebammenverband  
**Band:** 119 (2021)  
**Heft:** 9

**Vorwort:** Editorial  
**Autor:** Theunert, Markus

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Chère lectrice, cher lecteur

«84 % des parents souhaitent aujourd'hui que le père autant que la mère soient responsables des soins aux enfants et de la vie professionnelle.»



**Markus Theunert**

est directeur de la faïtière des organisations suisses progressistes d'hommes et de pères, [www.maenner.ch](http://www.maenner.ch), et de son service spécialisé, l'Institut suisse pour les questions d'hommes et de genre. [theunert@maenner.ch](mailto:theunert@maenner.ch)

«Des changements sont en cours, c'est évident», me disait récemment l'une des participantes à la formation continue à laquelle j'étais invité par la section Suisse orientale de la Fédération suisse des sages-femmes. «Les pères sont beaucoup plus présents, autant physiquement que mentalement, et la situation est plus détendue, plus tranquille.»

Cette affirmation, qui m'a beaucoup touché, se référait aux changements que le quotidien professionnel des sages-femmes a connus depuis l'introduction du congé paternité le 1<sup>er</sup> janvier. Pendant dix jours, les nouveaux pères peuvent maintenant soutenir leurs partenaires, faire la connaissance de leur nouveau-né et eux-mêmes trouver leurs marques dans cette nouvelle situation. C'est le résultat d'un long travail, qui n'a pu se concrétiser que grâce à l'initiative populaire lancée par [maenner.ch](http://maenner.ch) avec Alliance F, Pro Familia Suisse et Travail.Suisse. Dix jours. Cela peut sembler court. Et c'est court, en effet. Mais peut-être quand-même suffisant. Car les jours qui suivent la naissance représentent précisément une phase sensible pour les pères, dont les changements hormonaux sont moins le fait d'un automatisme que d'un potentiel biologique que seule l'interaction directe avec le bébé pourra déclencher. En d'autres termes: le géniteur ne devient père qu'en établissant une relation avec son nouveau-né. C'est justement ce que le congé paternité doit permettre pendant cette période décisive.

Le MenCare-Report, vol. I<sup>1</sup> (en allemand seulement) constate que «la notion du "père nourricier absent" doit absolument être écartée du modèle actuel du père». «Idéalement, c'est le père engagé et impliqué dans sa famille qu'il faut privilégier», ce que les chiffres confirment: 84 % des parents souhaitent aujourd'hui que le père autant que la mère soient responsables des soins aux enfants et de la vie professionnelle. Dans la réalité, ce souhait est loin d'être exaucé. Mais les progrès réalisés sont manifestes: aujourd'hui les pères assument 38 % du travail ménager et familial. En incluant systématiquement les pères, les sages-femmes peuvent contribuer de façon importante à augmenter encore ce pourcentage.

En vous souhaitant une lecture stimulante, je vous remercie de tout votre travail!

*M. Theunert*

**Markus Theunert**

<sup>1</sup> Baumgarten, D. & Borter, A. (2016). Vaterland Schweiz. MenCare Schweiz-Report Vol. 1. Burgdorf/Zürich: Schweizerisches Institut für Männer und Geschlechterfragen. [www.maenner.ch](http://www.maenner.ch)